



**SYNDICAT MIXTE LANDES OCEANES**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL  
relative à la réalisation d'une mission complémentaire d'inventaire de la faune et de la flore  
dans le cadre de l'opération de la ZAC « Sparben » à Tosse**

**Le Président du Syndicat Mixte Landes Océanes,**

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 8 février 2022 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 7 octobre 2014 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de l'ensemble des études opérationnelles à réaliser dans le cadre du projet du pôle résidentiel et touristique à dominante golfique à Tosse, ensemble les avenants en date des 12 octobre 2016, 19 janvier 2018, 16 janvier 2019 et 1<sup>er</sup> octobre 2020,

VU la proposition de la SATEL en date du 11 avril 2022,

**DECIDE :**

**Article unique :**

- d'approuver la proposition de marché de services présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
  - **Attributaire** : SARL ETEN Environnement, sise 49 rue Camille Claudel à Saint-Paul-lès-Dax (40990)
  - **Nature des prestations confiées** : réalisation d'un inventaire printanier de la faune et de la flore sur des parcelles éligibles à la mise en œuvre de mesures de compensations landicoles pour la ZAC du Sparben sur une superficie d'environ 93 hectares
  - **Montant total** : 6 500,00 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan, le **27 AVR. 2022**

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L

Xavier FORTINON